

Compte-rendu de la réunion ETR- Commission Synchro du 28 février 2016

Présents :

Loïc ISAMBERT
Laurence TECHER (Secrétaire de l'ONR)
Céline PAJOT (Représentante des Sirènes de l'Ouest)
Elodie PIGNAL (Représentante des Aquanautes)
Anna JIMENEZ (Représentante de l'ONR)
Emmeline AYMARD (Représentante du SMAC)
Flore ATTYASSE (Représentante des S.O.)
Hélène BAUBRY (Représentante des Aquanautes)

Excusés :

Marie TAVENARD (Représentante des Aquanautes)
Franck SCHOTT (CTR)
Lysa JOUIN (Représentante du NSDR)

Ordre du jour :

1. Gala du Meeting de l'Océan Indien 2015
2. Compétition qualificative du 27 décembre
3. Diplômes synchronat
4. Récompenses du Challenge (Coupe Promotion)
5. Récompenses du Comité

1. Synchronat

a. Liste de matériel

Pour faciliter l'organisation des synchronat, il faudrait établir une liste du matériel nécessaire et des choses à préparer (photocopies, ...) pour la bonne tenue de la compétition. Le club des Aquanautes s'en charge et la transmet au Président de la Commission Synchro pour diffusion.

b. Juges en examen

Les juges en examen demandent à ce qu'on les prévienne par mail de ce qu'ils auront à juger le jour du synchronat. Cela leur permet de revoir les critères de jugement à l'avance.

c. Badges :

Les badges des synchronat, créés par Céline, ont été commandés. Ils seront mis en vente à 2€ pièce, ce qui permettra de financer l'achat des badges récompenses du Challenge.

2. Vie des clubs

Hélène BAUBRY (des Aquanautes) annonce son départ de l'Ile à la fin de la saison.

Emmeline AYMARD (SMAC), est aussi susceptible de partir. Le SMAC étudie donc des candidatures en vue de la remplacer éventuellement.

Par ailleurs, l'ONR cherche aussi à recruter un entraîneur synchro.

Du côté des Sirènes de l'Ouest, Morgane ADAM remplace Léa OCHANDO, blessée.

Le NSDR ne participera à aucun synchronat, ni aux Championnats, ni au Challenge cette année.

3. Championnats de La Réunion (23-24 avril)

a. Lieu

Les Championnats de La Réunion doivent se dérouler normalement à la piscine de Plateau-Caillou. Néanmoins, des problèmes de carrelage de bassin risquent d'empêcher le déroulement de ces Championnats dans cette piscine. Loïc ISAMBERT se charge de vérifier ce point avec le CTR. Si la piscine de Plateau-Caillou n'est pas libre, il est envisageable de faire les Championnats dans la piscine de Vue-Belle, ou dans celle du Port. Pour ce dernier cas, Laurence TECHER se charge des démarches administratives le cas échéant.

EDIT du 08 mars : suite à une décision de la Mairie de St Paul, la compétition se déroulera à la piscine de Vue-Belle.

b. Sono

Les Championnats se déroulent sur 2 jours. Cette année, avec le nombre de ballets prévus, la sono est nécessaire durant les 2 jours. L'an dernier, la sono n'avait été nécessaire que le dimanche, et un professionnel avait assuré la prestation pour un montant de 300 €. Comme il faut 2 jours de sono, le montant de l'an dernier ne sera pas suffisant.

L'ONR propose qu'un de ses adhérents assure la sonorisation des 2 jours de compétitions. Cet adhérent avait sonorisé gracieusement la compétition du 26 décembre dernier et avait donné toute satisfaction. Il avait mis à disposition de la compétition son matériel personnel sans contrepartie.

Considérant qu'une telle prestation mérite une contrepartie, la Commission Synchro propose de verser à l'ONR (contre facture et après accord du Conseil d'Administration du Comité) l'équivalent du montant de l'an dernier, à savoir 300 €, charge à l'ONR d'organiser ensuite durant les 2 jours la sonorisation de la compétition avec son adhérent.

Le haut-parleur sous-marin du Comité sera utilisé lors des Championnats.

c. Musiques

Les musiques des ballets présentés lors des Championnats et du Challenge doivent être envoyées par mail le plus tôt possible à Loïc ISAMBERT. Ces musiques doivent être convenablement identifiées et envoyées au plus tard le dernier jour des engagements sur Extranat.

Attention à bien garder l'ordre des équipes lors des engagements sur Extranat dans une même catégorie. L'équipe première d'un club doit être engagée en premier, l'équipe seconde en deuxième, etc...

d. Programme prévisionnel établi pour Plateau-Caillou

Samedi 23 avril :

13h à 13h30	Echauffement solos
13h40	Défilé du jury
13h45	Compétition solos benjamines, puis espoirs et juniors.
15h à 15h45	Echauffement imposées
16h	Imposées benjamines, puis espoirs et juniors. 2 ateliers.

Attention !

Suite au changement de piscine pour les Championnats, **ce programme prévisionnel n'est plus valable.**

Dimanche 24 avril :

8h à 8h45	Echauffement Challenge
9h	Défilé du jury
9h05	Ballets du Challenge, benjamines puis espoirs et juniors.
11h30	Défilé des nageuses (Nommer un responsable du défilé), puis cérémonies protocolaires du Challenge
12h à 13h	Pause des officiels
13h à 14h	Echauffement Championnat (tous ballets)
14h10	Défilé du jury
14h15	Duos benjamines, puis espoirs et juniors
15h45	Ballets d'équipe benjamines puis espoirs, juniors et toutes catégories
17h45	Défilé des nageuses, puis cérémonies protocolaires (imposées, solos, duos et ballets) du Championnat

Ce programme prévisionnel a été établi pour la piscine de Plateau-Caillou, en considérant une mise à disposition de la piscine de 12h à 19h le samedi 23 et de 8h à 19h le dimanche 24.

e. Matériel

Les Sirènes de l'Ouest se chargent de fournir l'eau pour les juges (50 petites bouteilles).

Il faut que le Comité achète 15 cartons de notation car les cartons existants sont en très mauvais état. Il faut aussi acheter 3 chronomètres.

f. Espace gélatine

Comme lors de la compétition du 26 décembre et du gala du 28 décembre, il faudra mettre en place un espace gélatine pour éviter de salir partout. Les clubs devront respecter strictement cet espace, qui ne sera pas très grand, faute de place.

Dans la mesure du possible, il serait bien que les nageuses arrivent déjà gélatinée et que l'on ne fasse que des retouches dans l'espace gélatine.

La réunion est levée à 11h30.

Le secrétaire de séance,
Loïc ISAMBERT.